

494686-2026 - Gara

Belgio – Prodotti combustibili del legno – FOURNITURE DE PRODUITS BIOMASSE POUR LES INSTALLATIONS DE COGÉNÉRATION DE LA CHAUFFERIE CENTRALE DU SART-TILMAN (B10)

OJ S 136/2026 17/07/2026

Bando di gara o di concessione – regime ordinario - Avviso di rettifica

Forniture

1. Committente

1.1. Committente

Nome ufficiale: Université de Liège

E-mail: marches@uliege.be

Forma giuridica del committente: Impresa pubblica

Attività dell'amministrazione aggiudicatrice: Istruzione

2. Procedura

2.1. Procedura

Titolo: FOURNITURE DE PRODUITS BIOMASSE POUR LES INSTALLATIONS DE COGÉNÉRATION DE LA CHAUFFERIE CENTRALE DU SART-TILMAN (B10)

Descrizione: Le présent marché porte sur la livraison de biomasse sous forme de "pellets" pendant un an jour pour jour, commençant à la date de la première livraison. La quantité présumée de pellets à livrer sur 12 mois correspond approximativement à 64 000 MWh PCS. Cette quantité est donnée à titre indicatif, d'éventuels arrêts pour cause de problèmes techniques ou toute autre cause étant imprévisibles. Les livraisons commenceront le 15 novembre 2026 (fin du contrat en cours le 14 novembre 2026). Une interruption de fonctionnement est prévue aux mois de juin à août pour l'entretien (12 semaines d'arrêt sont incluses dans le planning estimatif.) Ce marché est conclu pour une durée de 12 mois. Les associations momentanées de producteurs sont autorisées. Il est à noter que tous les membres de l'association momentanée doivent respecter individuellement le droit d'accès et la sélection qualitative. Application de la directive 2023/2413 – RED III (Directive 2023/2413 /UE) – durabilité de l'origine de la biomasse. Lors de la création du système ETS (Emission Trading System), système européen d'échange des quotas de CO2 auquel la chaufferie centrale du Sart Tilman est soumise, les émissions liées à la biomasse ont été considérées comme nulles et ces émissions ne nécessitaient dès lors pas de restitution annuelle de quotas. Cette logique a changé en 2023 avec la Directive 2023/2413 (RED III qui modifie le traitement de la biomasse dans le cadre de l'ETS (Emission Trading System). Par conséquent, les émissions liées à un flux de biomasse seront par défaut considérées comme fossiles, et l'ULiège ne sera exemptée de restituer des quotas que si et seulement si l'installation démontre que les critères de durabilité liés à l'origine et les critères d'économies de gaz à effet de serres tels que définis à l'article 29 (paragraphe 2 à 7 et paragraphe 10) de la Directive 2023/2413 (RED III) sont respectés ou lorsque ces critères ne s'appliquent pas à la biomasse en question. Pour ce faire, en remettant prix pour le présent marché, le soumissionnaire s'engage à délivrer des pellets certifiés selon un Schéma Volontaire reconnu par la Commission européenne dans le cadre de RED III et faire en sorte que le facteur d'émission total (incluant le transport) soit inférieur à 30 kg CO2/MWh.

Identificativo della procedura: 74d09961-8477-44ae-a5bd-5dd7a98f574b

Identificativo interno: PPP005-1424/6521/2649F - AC

Tipo di procedura: Aperta
La procedura è accelerata: no

2.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture
Classificazione principale (cpv): 09111400 Prodotti combustibili del legno

2.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Liège (BE332)
Paese: Belgio

2.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Liège (BE332)
Paese: Belgio

2.1.3. Valore

Valore massimo dell'accordo quadro: 3 827 692,00 EUR

2.1.4. Informazioni generali

Base giuridica:
Direttiva 2014/24/UE

2.1.6. Motivi di esclusione

Fonti dei motivi di esclusione: Documento di gara

5. Lotto

5.1. Lotto: LOT-0001

Titolo: FOURNITURE DE PRODUITS BIOMASSE POUR LES INSTALLATIONS DE COGÉNÉRATION DE LA CHAUFFERIE CENTRALE DU SART-TILMAN (B10)

Descrizione: Le présent marché porte sur la livraison de biomasse sous forme de "pellets" pendant un an jour pour jour, commençant à la date de la première livraison. La quantité présumée de pellets à livrer sur 12 mois correspond approximativement à 64 000 MWh PCS. Cette quantité est donnée à titre indicatif, d'éventuels arrêts pour cause de problèmes techniques ou toute autre cause étant imprévisibles. Les livraisons commenceront le 15 novembre 2026 (fin du contrat en cours le 14 novembre 2026). Une interruption de fonctionnement est prévue aux mois de juin à août pour l'entretien (12 semaines d'arrêt sont incluses dans le planning estimatif.) Ce marché est conclu pour une durée de 12 mois. Les associations momentanées de producteurs sont autorisées. Il est à noter que tous les membres de l'association momentanée doivent respecter individuellement le droit d'accès et la sélection qualitative. Application de la directive 2023/2413 – RED III (Directive 2023/2413 /UE) – durabilité de l'origine de la biomasse. Lors de la création du système ETS (Emission Trading System), système européen d'échange des quotas de CO2 auquel la chaufferie centrale du Sart Tilman est soumise, les émissions liées à la biomasse ont été considérées comme nulles et ces émissions ne nécessitaient dès lors pas de restitution annuelle de quotas. Cette logique a changé en 2023 avec la Directive 2023/2413 (RED III qui modifie le traitement de la biomasse dans le cadre de l'ETS (Emission Trading System). Par conséquent, les émissions liées à un flux de biomasse seront par défaut considérées comme fossiles, et l'ULiège ne sera exemptée de restituer des quotas que si et seulement si l'installation démontre que les critères de durabilité liés à l'origine et les critères d'économies de gaz à effet de serres tels que définis à l'article 29 (paragraphe 2 à 7 et paragraphe 10) de la Directive 2023/2413 (RED III) sont respectés ou lorsque ces critères ne s'appliquent pas à la

biomasse en question. Pour ce faire, en remettant prix pour le présent marché, le soumissionnaire s'engage à délivrer des pellets certifiés selon un Schéma Volontaire reconnu par la Commission européenne dans le cadre de RED III et faire en sorte que le facteur d'émission total (incluant le transport) soit inférieur à 30 kg CO₂/MWh.

Identificativo interno: 2649F - AC_1

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 09111400 Prodotti combustibili del legno

Classificazione aggiuntiva (cpv): 18611000 Pellicceria

5.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: Allée de la Cense Rouge, 69

Località: Liège

Codice postale: 4000

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Paese: Belgio

Informazioni supplementari: Chaufferie centrale (B10)

5.1.3. Durata stimata

Data di inizio: 15/11/2026

Data di fine durata: 14/11/2027

5.1.5. Valore

Valore massimo dell'accordo quadro: 3 827 692,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Indicazione non necessaria

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

Informazioni supplementari: L'ampleur maximale des commandes ne dépassera en aucun cas 72.000 MWh PCS.

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Misure per garantire la qualità

Descrizione del criterio di selezione: En plus du DUME, une note explicative des ressources logistiques reprenant les mesures employées par le fournisseur pour s'assurer de la qualité et des moyens de livraison, ainsi que l'équipement technique dont le soumissionnaire disposera pour réaliser le marché. Niveau(x) minimal(aux): Cette note contiendra de plus, obligatoirement, la preuve ou une attestation sur l'honneur que le soumissionnaire dispose : - De véhicules souffleurs équipés de turbines de soufflage permettant de remplir les silos décrits dans l'annexe à ce cahier spécial des charges ; - De véhicules pouvant contenir un minimum de 25 tonnes de pellets ; - D'une flotte de véhicules suffisante permettant d'assurer la fourniture d'au moins 100 tonnes par jour en 4 livraisons maximum (4*25 tonnes ou 3*35 tonnes par exemple) ; - D'un système assurant que la cargaison ne contient pas de particules métalliques et il en décrit le fonctionnement. Le soumissionnaire indique si les ressources

logistiques décrites ci-dessus sont sa propriété ou s'il recourt à un sous-traitant auquel cas le nom de la société et les coordonnées d'une personne de contact sont indiqués dans la note explicative.

Criterio: Misura per garantire la qualità

Descrizione del criterio di selezione: En plus du DUME, une attestation reprenant les moyens de traçabilité des fournitures. Niveau(x) minimal(aux): Le fournisseur doit prouver qu'il a une traçabilité logistique des lots de livraison, depuis l'exploitation de la ressource (= matière première) jusqu'à la réception du combustible par l'ULiège, afin de mettre en évidence d'éventuels problèmes de combustion en relation avec des problèmes de production ou de distribution des pellets. Plus précisément, le soumissionnaire doit assurer un suivi régulier de sa filière production, concernant entre autres : - La matière première : type, composition, origine, et certification éventuelle pour chaque matière première utilisée ; - La logistique jusqu'au site de production : moyens de transport et stockage ; - Si différentes qualités de pellets produites, les moyens logistiques assurant que les productions ne sont pas mélangées dans le processus de production ; - Les différentes étapes du procédé de fabrication (broyage, tamisage, séchage, granulation, stockages des pellets, etc.). Il est rappelé aux soumissionnaires que le combustible livré doit respecter intégralement la note "Certification des sites de production d'électricité verte : caractérisation des intrants biomasse" de la CWaPE (voir annexe 3). Le fournisseur s'engage à réaliser les audits nécessaires, à fournir tous les documents requis et à en supporter intégralement les frais, réputés faire partie de son offre. Le soumissionnaire remet un audit ou un certificat attestant que les pellets fournis disposent de critères de durabilités conformément à un Schéma Volontaire reconnu par la Commission européenne dans le cadre de la directive 2023/2413 RED III. Les soumissionnaires souhaitant répondre au présent marché avec fourniture certifiée EN plus A1 ou EN plus A2 (ou certification équivalente basée sur la norme EN ISO 17225-2) peuvent remettre le certificat, en plus de celui exigé dans RED III ci-dessus, pour justifier de la traçabilité des lots de production.

Criterio: Misura per garantire la qualità

Descrizione del criterio di selezione: En plus du DUME, le calcul du coefficient CO₂ d'un MWh de pellets (en kg CO₂ / MWhp), sera communiqué sur une page A4. Ce calcul peut être certifié par un organisme agréé reconnu par la Belgique, ou dans le cas contraire, le soumissionnaire annexera toutes les pièces justificatives nécessaires afin de référencer les données ou les procédures utilisées pour le calcul du coefficient. Niveau(x) minimal(aux): Ce document reprendra toutes les informations nécessaires au calcul de ce coefficient, entre autres les paramètres suivants : - Matières premières : types, origines, transport jusqu'au site de production (type, nombre de km, etc.) - Production du pellet : rendements, consommations d'électricité pour la production, consommations d'énergie primaire pour la production, consommations de chaleur pour le séchage, etc. - Transport du produit du site de production au site de consommation : transport international, transport intérieur. Seuls les soumissionnaires dont le résultat du calcul est inférieur ou égal à 30 kg CO₂ /MWhp peuvent remettre prix.

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique.

Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Costo

Descrizione: Critère économique

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 95

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Critère environnemental

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 5

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1424/O5/2026>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.publicprocurement.be>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Termine per il ricevimento delle offerte: 01/09/2026 11:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Durata durante la quale l'offerta deve rimanere valida: 120 Giorni

Informazioni sull'apertura pubblica delle offerte:

Data di apertura: 01/09/2026 11:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, senza riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 1

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Conseil d'Etat

Informazioni sui termini per il riesame: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : CESAME - Service Achats - Marchés publics

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso:
Conseil d'Etat
Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: CESAME - Service Achats -
Marchés publics

8. Organizzazioni

8.1. ORG-0001

Nome ufficiale: Université de Liège
Numero di registrazione: ULiège
Indirizzo postale: Boulevard de Colonster 2 - Quartier Village 3 - Bâtiment B9
Località: Liège
Codice postale: 4000
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Liège (BE332)
Paese: Belgio
E-mail: marches@uliege.be
Telefono: +32 43663224
Indirizzo internet: <http://www.uliege.be/>

Ruoli di questa organizzazione:

Committente

8.1. ORG-0002

Nome ufficiale: CESAME - Service Achats - Marchés publics
Numero di registrazione: CESAME
Indirizzo postale: Quartier Village 3 (Bât.B9), Boulevard de Colonster, 2
Località: Liège
Codice postale: 4000
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Liège (BE332)
Paese: Belgio
E-mail: marches@uliege.be
Telefono: +32 43663224
Indirizzo internet: <http://www.uliege.be/>

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto
Organizzazione che riceve le domande di partecipazione

8.1. ORG-0003

Nome ufficiale: Conseil d'Etat
Numero di registrazione: BE 0931.814.266
Indirizzo postale: Rue de la science 33
Località: BRUXELLES
Codice postale: 1040
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
E-mail: info@conseildetat.be
Telefono: +32 22349611
Indirizzo internet: <http://conseildetat.be/?page=e-procedure&lang=fr>

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione competente per i ricorsi
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso

8.1. ORG-0004

Nome ufficiale: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Numero di registrazione: BE 0475.480.736

Località: Antwerpen / Anvers

Codice postale: 2000

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Paese: Belgio

E-mail: info@3p.eu

Telefono: +32 3 294 30 51

Ruoli di questa organizzazione:

Prestatore di servizi in materia di appalti

8.1. ORG-0005

Nome ufficiale: FPS Policy and Support

Numero di registrazione: BE 0671.516.647

Località: Brussels

Codice postale: 1000

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Paese: Belgio

E-mail: e.proc@publicprocurement.be

Telefono: +32 2 740 80 00

Ruoli di questa organizzazione:

TED eSender

10. Modifica

Versione dell'avviso precedente da modificare

:

c49f4a0c-f32c-4ba9-8fdd-48e79e4d0c01-01

Motivo principale della modifica

:

Aggiornamento informazioni

Descrizione

:

Erreur liée à la valeur maximale de l'accord-cadre PROCEDURE - 2.1.3 Valeur, il est fait mention d'un montant de 3827692€ 5.1.5 Valeur, il est fait mention d'un montant de 3827692€ Il s'agit d'une erreur car la mention correct pour la valeur maximale du marché est celle reprise au point 5.1.6 "informations complémentaires : l'ampleur maximale des commandes ne dépassera en aucun cas 72.000 MWh PCS. La valeur maximale n'est donc pas un montant mais un volume. Le montant est erroné.

10.1. Modifica

Identificativo della sezione: PROCEDURE

Informazioni sull'avviso

Identificativo/versione dell'avviso: ee69a747-961e-43e7-aadc-638c15fa33df - 01

Tipo di formulario: Gara

Tipo di avviso: Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Sottotipo di avviso: 16

Data di trasmissione dell'avviso: 15/07/2026 00:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale,
ora legale dell'Europa centrale

Data di trasmissione da parte dell'eSender dell'avviso o bando: 15/07/2026 00:00:00 (UTC+02:
00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Lingue in cui il presente avviso è ufficialmente disponibile: francese

Numero di pubblicazione dell'avviso: 494686-2026

Numero dell'edizione della GU S: 136/2026

Data di pubblicazione: 17/07/2026